Nos partenaires

ALLOCATIONS FAMILIALES

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf des Hautes-Pyrénées

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFÈTE DES HAUTES-PYRÉNÉES

HAUTES-PYRÉNÉES
LE DÉPARTEMENT

msa santé famille retraite services

Mairie de TARBES

Nous contacter

2 rue Emile Salles

65800 AUREILHAN

06 33 71 85 90

Mail

association.tompouce@orange.fr

http://www.tompouce-asso.fr/

Ne pas jeter sur la voie publique

ASSOCIATION

Tom POUCE

Parents – Enfants

ESPACE RENCONTRE

ESPACE RENCONTRE PROTEGE

ENQUETES SOCIALES

Depuis 2004
TOM POUCE
au service des familles

Nos missions

L'aide à la parentalité

La médiation des relations familiales intergénérationnelles

L'amélioration du comportement et du bien-être des enfants

Soutenir et accompagner

La reprise de contact et le maintien de la relation parents/enfants
La prise en charge de l'enfant

Permettre à l'enfant

d'avoir accès à ses deux parents par un accompagnement individualisé et sécurisant

Permettre aux parents

d'exercer leur fonction parentale.

SERVICE
ESPACE RENCONTRE

Un lieu neutre
Un lieu tiers
Un lieu d'accueil
Un lieu transitoire
Un passage de bras

Les intervenants

Des professionnels formés, garants du cadre dans lequel se déroule la rencontre, tenus à une obligation de discrétion.

Les étapes de la mise en œuvre

Désignation par le JAF ou à l'amiable

Prise de contact obligatoire de la part des deux parents pour un entretien préalable individuel.

Rencontre avec l'enfant avant la première visite.

Entretiens intermédiaires et en fin de mesure avec chaque membre de la famille.

Note de fin de mesure envoyée au Juge sur le déroulement du droit de visite.

ESPACE RENCONTRE PROTEGE

Dispositif qui permet d'accueillir les pères et leurs enfants, dans des contextes de violences conjugales et intrafamiliales.
Il permet de médiatiser leurs rencontres en privilégiant l'intérêt de l'enfant et la sécurité de tous.

SERVICE
ENQUETES SOCIALES

Enquêtes sociales
Auditions d'enfants
demandées
par les Juges
aux Affaires Familiales
dans l'intérêt de l'enfant..

But

Analyser et élaborer
des propositions
cohérentes, adaptées,
dans des situations
de séparation, de divorce

Pour définir

La résidence de l'enfant
Le droit d'accueil des parents
Le montant de la pension alimentaire